



PLURADYS

UNE ÉQUIPE PLURIELLE
POUR UN ENFANT SINGULIER

Réseau de santé PLURADYS

Une plate forme organisationnelle au service des acteurs

3 D rue Ernest Lory– 21000 DIJON
tél. 03 80 50 09 48 - contact@pluradys.org - www.pluradys.org

Siège Social : 7, rue du Volnay 21000 DIJON – SIRET : 50754055700026
Le Réseau PLURADYS est porté par l'association PLURADYS, association loi 1901 enregistrée en Préfecture le 21 novembre 2007 sous le n° W212003368

PRÉSENCE DE PLURADYS



CÔTE D'OR



YONNE



NIÈVRE



SAÔNE
ET LOIRE

PUBLIC CONCERNÉ

Les enfants, **présentant plusieurs symptômes** ou **dysfonctions** relatifs aux pathologies de développement et/ou des apprentissages, et leur famille.

PLURADYS AIDE À COORDONNER LES PROFESSIONNELS AUTOUR DE L'ENFANT

Le réseau organise une **coordination** des professionnels de l'enfant, quel que soit le mode d'exercice (libéral, institutionnel ou hospitalier) **dans les secteurs** sanitaire, social, éducatif.



2 domaines d'actions :

NOS ACTIONS

- Parcours diagnostique transdisciplinaire coordonné avec et pour la famille et les acteurs de la santé, de l'éducation et du social
- Projet thérapeutique coordonné
- Identification des acteurs
- Information et formation
- Groupe de travail pluri professionnel
- Ateliers d'aide aux devoirs
- Accompagnement parental
- Groupe de parole



Soirées d'accompagnement parental

- Intitulé de l'action:
 - Initialement « Groupe de parole » pour les parents
 - Puis « Ateliers d'aide aux devoirs » pour les parents (thématique)
 - Puis « Soirées d'accompagnement parental » (thématique + large)



- Parents : au cœur du projet. Ils choisissent les thèmes des soirées.
- 20h à 22h (au plus tôt 23h)
- Partenariat : selon les thématiques, intervention des professionnels adéquats



Descriptif

- L'animation se fait soit par un binôme : un enseignant et un professionnel (orthophoniste, ergothérapeute, neuropsychologue...) soit par un intervenant seul, selon les thématiques)
- Les parents s'inscrivent aux soirées selon le thème choisi



Loi de 2005 : la définition du handicap et ses conséquences pour l'accompagnement des dys	A. MORET, enseignant	Mardi 7 octobre 2014, 20h
Les troubles de la lecture	C. CHOLLET, enseignante et V. TERPEREAU, orthophoniste	Mercredi 29 octobre 2014, 20h
Les troubles de l'attention	A.MORET, enseignant et C. BIOJON, neuropsychologue	Lundi 3 novembre 2014, 20h
Les troubles visuo spatiaux	J. CHOLLET, enseignant et E. DAMBRINE, ergothérapeute	Jeudi 20 novembre 2014, 20h
Echanges entre parents	Hélène HAZOTTE, psychologue	Jeudi 4 décembre 2014, 20h
Les troubles du langage oral	G. WAECHTER, orthophoniste et N. Louis, psychologue	Mardi 16 décembre, 20h
Les troubles du graphisme	C. CHOLLET, enseignante et E. DAMBRINE, ergothérapeute	Jeudi 15 janvier 2015, 20h
Les troubles du calcul	V. TERPEREAU, orthophoniste et J. CHOLLET, enseignant	Mercredi 28 janvier 2015, 20h
Les tablettes numériques	E. DAMBRINE, ergothérapeute	Jeudi 12 février 2015, 20h
Résolution de problèmes	J. CHOLLET, enseignant	Mercredi 18 mars 2015, 20h
Echanges entre parents	Hélène HAZOTTE, psychologue	Jeudi 26 mars 2015, 20h
Soirée « ados »	A fixer	Fin mars – à fixer



Déroulement

- Tour de table des difficultés rencontrées : les parents ont besoin de verbaliser, d'échanger entre eux, d'entendre d'autres expériences, témoignages etc...
L'enseignant et l'intervenant paramédical sont là pour canaliser les échanges, donner des éléments d'explications, permettre de prendre du recul.
- Le professionnel donne les grandes lignes des explications suivant les difficultés en question.
- Echanges entre les parents et les professionnels (prise de distance des parents)



Bilan

+

- 2eme année à Auxerre
- Parents demandeurs
- 10 à 15 parents par soirée

-

- Trouver les professionnels disponibles
- Toucher les parents concernées (plus de parents) : communication dans « vie de famille yonne »?



Perspective

- La continuation de l'action qui ne pourrait avoir lieu sans le financement REAAP

